



Contre les **cambrjolages,**  
les **bons réflexes!**

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure

d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

## Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande en gendarmerie plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Pour gagner du temps, un formulaire « S'inscrire à l'opération tranquillité vacances est disponible sur le site de : [service-public.fr](http://service-public.fr) ; et en mairie. Le document est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. Vous pouvez également le retourner en Mairie.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre.



Contre les **cambrjolages,**  
les **bons réflexes!**

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande en gendarmerie plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Pour gagner du temps, un formulaire « S'inscrire à l'opération tranquillité vacances est disponible sur le site de : [service-public.fr](http://service-public.fr) ; et en mairie. Le document est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande. Vous pouvez également le retourner en Mairie.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre.

**Mairie de COLAYRAC-SAINT-CIRQ**  
**14 Rue des Ecoles – 47450 Colayrac-Saint Cirq**  
**05.53.77.57.50**

<https://colayrac-saint-cirq.fr/>



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

## ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

<b>VOUS</b>	Numéro de téléphone mobile : .....
Nom* : .....	Prénom* : .....
Né(e)le* : .....à* : .....	e-mail : .....
<b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>	
Du : ..... (JJ/MM/AAAA) au ..... (JJ/MM/AAAA)	
<b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)</b>	
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) * : .....	
Code postal* : ..... Ville* : .....	
<b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>	
<b>Type de résidence* :</b>	
Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Digicode d'accès à l'immeuble : ..... Bâtiment : .....	
Étage : ..... Numéro de porte ou autre précision utile : .....	
<b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b>	
Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel : .....	
<b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>	
Nom* : ..... Prénom* : .....	
Code postal* : ..... Ville* : .....	
Numéro de téléphone portable* : ..... Téléphone fixe* : .....	
(Un numéro à préciser au minimum)	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? *      Oui      Non	

\* mention obligatoire

